Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/SURETE-NUCLEAIRE-La-centrale-de-Saint-Laurent-au

29 janvier 2016

SÛRETÉ NUCLÉAIRE La centrale de Saint-Laurent au tribunal

en bref

C'est à la barre du tribunal de police de Paris qu'on a entendu parler de la centrale nucléaire de Saint-Laurent hier. Il s'agissait d'examiner une plainte déposée par le réseau Sortir du nucléaire, concernant un rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) datant d'août 2014. Devant le tribunal hier, l'avocat de l'association a détaillé l'ensemble des infractions à la réglementation des installations nucléaires de base et au droit de l'environnement commises par EDF et recensés dans le rapport de l'ASN. Celui-ci pointant notamment le stockage de bouteilles de propane et d'acétylène hors de la zone prévue. Ces infractions avaient motivé la plainte de Sortir du nucléaire, souhaitant que *« ces manquements ne restent pas impunis »*.
Interrogé hier, l'actuel directeur de la centrale précisait seulement que l'inspection de l'ASN avait donné lieu *« à un rapport, pas à un procès-verbal »*.

La décision du tribunal a été mise en délibéré au 24 mars.